



Plan Local d'Urbanisme et d'Habitat
intercommunal de L'agglo Foix-Varilhes

Arrêté le

21/05/2025

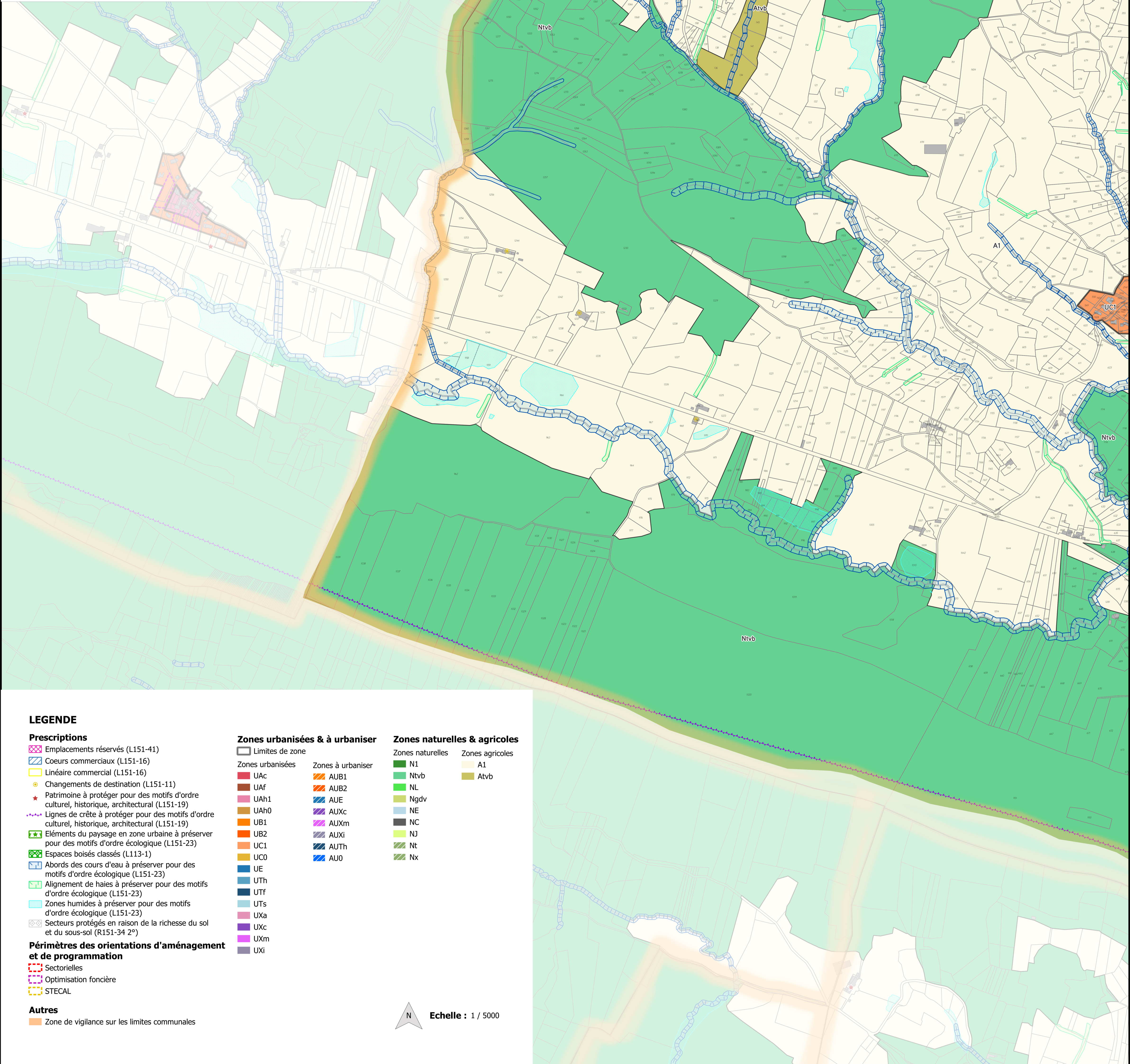
Approuvé le

25/02/2026

PIECE DU
PLUI-H

N° 3.2.12

RÈGLEMENT GRAPHIQUE
COMMUNE DE CRAMPAGNA - OUEST



LEGENDE

Prescriptions

- Emplacements réservés (L151-41)
- Cœurs commerciaux (L151-16)
- Linéaire commercial (L151-16)
- Changements de destination (L151-11)
- Patrimoine à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural (L151-19)
- Lignes de crête à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural (L151-19)
- Eléments du paysage en zone urbaine à préserver pour des motifs d'ordre écologique (L151-23)
- Espaces boisés classés (L113-1)
- Abords des cours d'eau à préserver pour des motifs d'ordre écologique (L151-23)
- Alignement de haies à préserver pour des motifs d'ordre écologique (L151-23)
- Zones humides à préserver pour des motifs d'ordre écologique (L151-23)
- Secteurs protégés en raison de la richesse du sol et du sous-sol (R151-34 2°)

Périmètres des orientations d'aménagement
et de programmation

- Sectorielles
- Optimisation foncière
- STECAL

Autres

- Zone de vigilance sur les limites communales

Zones urbanisées & à urbaniser

Limites de zone

- Zones urbanisées
 - UAC
 - UAF
 - UAh1
 - UAh0
 - UB1
 - UB2
 - UC1
 - UC0
 - UE
 - UTH
 - UTF
 - UTS
 - UXa
 - UXc
 - UXm
 - UXi
- Zones à urbaniser
 - AUB1
 - AUB2
 - AUE
 - AUXc
 - AUXm
 - AUXi
 - AUTH
 - AU0

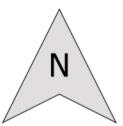
Zones naturelles & agricoles

Zones naturelles

- N1
- N1vb
- NL
- Ngdv
- NE
- NC
- NJ
- Nt
- Nx

Zones agricoles

- A1
- Atvb



Echelle : 1 / 5000

